



### **FONCTIONNEMENT :**

Les enfants sont pris en charge par l'animateur dès la sortie des classes, dans l'enceinte de l'école primaire de Cassy. Les groupes sont constitués par tranche d'âge.

Les enfants se regroupent sous le préau de l'entrée de l'école puis le groupe part pour le complexe sportif vers 16h25 accompagné du ou des éducateurs sportifs responsables de la séance. Un moment libre est mis en place pour le goûter des enfants.

Début de la séance sportive à 17h00.

A la fin de la séance, 18h00, les parents récupèrent leur(s) enfant(s) sur le lieu de l'activité. Il vous est demandé de signaler le départ de votre enfant auprès des animateurs présents.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez le signaler auprès du Kiosque Famille au 05.56.70.79.31 ou par mail : [associations@ville-lanton.fr](mailto:associations@ville-lanton.fr) / [kiosque-famille@ville-lanton.fr](mailto:kiosque-famille@ville-lanton.fr)

### **CAPACITE D'ACCUEIL :**

1 éducateur sportif pour 16 enfants.

### **FREQUENCE :**

Une fois par semaine :

- **Le lundi CP/CE1**

- **Le mardi CE1/CE2**

- **Le jeudi CE2/CM1**

- **Le vendredi CM1/CM2**

De 17h à 18h00 pour les enfants de L'Ecole Primaire Cassy.

Par cycle (de vacances à vacances) de 5 à 7 séances durant le temps scolaire.

**Le choix du jour des activités des CE1, CE2, CM1 ne peut se faire qu'une seule fois et ne pourra être changé. Les premiers inscrits seront privilégiés sur leur choix.**

## **INSCRIPTION ET TARIFS :**

Seuls les enfants pourvus du « dossier unique » d'inscription dûment complété accompagné des documents administratifs nécessaires, remis préalablement auprès du « Kiosque Famille » seront acceptés.

Les enfants qui n'ont pas participé les années précédentes, seront prioritaires.

- Certificat médical non contre-indication à la pratique sportive multisports.
- Attestation d'assurance extra-scolaire 2019/2020.
- Il est rappelé que dans le cas où une tierce personne, non responsable légal, et ne figurant pas sur le « dossier unique », vient récupérer votre enfant, une autorisation écrite est obligatoire et une pièce d'identité pourra être demandée par l'éducateur sportif.
- Le tarif est de 9€ par cycle, soit 9 x 5 cycles donc 45 € l'année 2019/2020 par enfant.

### **Attention !**

Votre enfant n'a plus le choix des activités lors de l'inscription à l'école multisports. L'inscription est à l'année et non pas par choix des cycles.

Les inscriptions s'effectueront au « Kiosque Famille » situé à l'école primaire, du **Jeu**di 5 septembre au vendredi 27 septembre 2019 :

### **Du Lundi au Vendredi :**

**08h30 - 12h30**

**15h00 - 18h00**

### **PERMANENCE DU SECTEUR SPORTS**

### **Du Lundi au Vendredi :**

**15H30 – 18H**

**SAUF MERCREDI**

- Début de Ecole Multisports le Lundi 16 septembre 2018 pour les CP/CE1
- Début de Ecole Multisports le Mardi 17 septembre 2018 pour les CE1/CE2
- Début de Ecole Multisports le Jeudi 19 septembre 2018 pour les CE2/CM1
- Début de Ecole Multisports le Vendredi 20 septembre 2018 pour les CM1/CM2

### **IMPORTANT :**

Mettre à disposition un goûter ainsi qu'une bouteille d'eau.

L'enfant devra respecter les règles de bonne conduite, à savoir le respect des consignes, d'autrui, du matériel...

Une tenue sportive est obligatoire à chaque séance : survêtement/short et chaussures de sports propres. En cas d'oubli répété, l'enfant ne pourra pas pratiquer l'activité.

**En cas de répétition d'incivilité ou d'oubli de tenue,  
L'enfant ne pourra plus être accepté sur la structure.**

Signature de l'enfant :

Signature des parents ou responsable :